

## UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F) DISCIPLINE TROMPETTE

### 🎯 Le défi à relever ?

Les communautés de communes ont depuis janvier 2023 la charge de la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de faire découvrir le plaisir de jouer de la musique, seul ou à plusieurs, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Les cours sont dispensés sur les antennes de Bourg Saint Andéol/ Viviers/ Le Teil

#### Activité Principale :

- Enseigner la pratique de la Trompette aux élèves de l'Ecole de Musique (enfants et adultes)
  - cursus diplômant 1er au 3ème cycle.
  - cursus amateur

Cet enseignement se fera dans tout style de musique et en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques s'adaptant aux demandes et projet des élèves.

#### Missions :

- Enseignement :
  - Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs
  - Développer la curiosité, la motivation par l'éducation artistique,
  - Participer aux projets pédagogiques et artistiques
  - Organiser et suivre les études des élèves.
  - Mettre en place/ actualiser les évaluations des élèves et pour les élèves en cursus diplômant être pro-actifs sur les attendus de cycle.
  - Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
- Participer à la vie de l'établissement :
  - Participer à la conception pédagogique
  - Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre de son projet
  - Participer aux actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale
  - Tenir auprès des élèves et des praticiens amateurs un rôle de conseil et d'aide à la réalisation de projets
  - Participer au réseau pédagogique départemental et régional

### 👉 Ce poste est fait pour vous si :

- Vous possédez une formation instrumentale avec un **niveau technique DEM au minimum.**
- Vous possédez une formation pédagogique validée par un **DE ou équivalent.**
- vous avez une **riche expérience artistique et pédagogique.**
- Maîtrise technique et artistique de la discipline.
- Savoir enseigner à tous les élèves.

### 👤 L'environnement de travail ?

**RECRUTEMENT :** Poste à pourvoir **au 1er septembre 2024** - ouvert au contractuel - 2 cdd (2h15 CC ARC / 1h45 CC DRAGA) soit 04h au total.

**LIEU :** Exerce dans les antennes et les lieux publics mis à disposition. Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités.

**HORAIRES :** Horaires de travail spécifiques. Travail organisé du lundi au samedi.

**CONTRAINTES :** Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle, évaluation pédagogique). Contraintes horaires et de congés.

#### RÉMUNÉRATION :

- Rémunération statutaire selon le grade Assistant d'enseignement artistique
- ISOE

### 👤 Je postule !

**Candidature avant le 12 juillet 2024**

CV + lettre de motivation à M. le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron  
Courrier : 10 rue de la résistance - 07350 CRUAS  
mail : [recrutement@ardecherhônecoiron.fr](mailto:recrutement@ardecherhônecoiron.fr)